



Section académique de POITIERS

## **Déclaration liminaire SNES FSU à la CAPA des agrégés du mercredi 21 Janvier 2015**

Monsieur le Recteur,

Les élections professionnelles achevées, vous installez aujourd'hui et officiellement la capa des professeurs agrégés de notre académie. A cette occasion, nous tenons une fois de plus, à remercier les services du Rectorat de la bonne tenue de ces élections dont les conditions – le choix de la voie électronique tout particulièrement- ne manquent pourtant pas de poser problème. Pour les quatre années à venir, les élus FSU entendent bien jouer leur rôle dans cette instance, au service des personnels qu'ils représentent et en vertu des valeurs qu'ils défendent pour l'Ecole.

A cet égard, jamais notre société n'a eu d'attentes plus pressantes envers notre institution et l'on peut légitimement s'en réjouir. Pourtant, dans le même temps, le métier d'enseignant n'est plus reconnu et nombreux sont les jeunes à s'en détourner. Le déclassement salarial subi par la profession y contribue grandement. Au gel inacceptable du point d'indice s'ajoute l'absence de vraies perspectives de carrière. Pire, la prise en compte de la diversité et de la complexité des missions accomplies par les enseignants s'est traduite par la mise en œuvre de l'indemnitaire dont les contours restent à ce jour bien trop flous pour rassurer la profession. La rentrée 2015, avec les classes surchargées, les heures supplémentaires imposées, les services partagés, ne se fera pas davantage sous le signe d'une amélioration des conditions de travail.

C'est pour toutes ces raisons qu'une partie de la profession sera en grève le 3 février 2015 à l'appel de la FSU, pour réclamer l'ouverture de négociations immédiates sur les salaires, la revalorisation de nos carrières, l'amélioration des conditions d'exercice de nos métiers...

Dans ce contexte d'austérité trop longtemps subi, la revalorisation, annoncée par le journal officiel du 28 décembre, de la prime des recteurs n'a généré qu'incompréhension et indignation chez les personnels. Rappelons que dans le même temps, et depuis plusieurs semaines déjà, de nombreux collègues soutenus dans cette lutte par les parents d'élèves, luttaient pour voir leur établissement maintenu « réseau d'éducation prioritaire », revendiquaient quelques heures de dotation qui garantiraient encore au plus grand nombre des conditions décentes d'apprentissage, dans un souci de justice sociale !

Enfin, à l'heure de la refondation de l'Ecole et en tant que concepteurs de leur métier, les enseignants devraient être régulièrement consultés sur les grandes évolutions du système, la refonte des programmes. Or, ces derniers temps et aujourd'hui encore avec la consultation sur l'enseignement moral et civique, les conditions de temps qui leur sont faites ou la nature des questionnaires qui leur sont proposés leur laissent une impression de mascarade. Le management tel qu'il s'applique dans certains établissements achève de les plonger dans le doute quant à leurs missions et aux chances de les mener à bien, avec les effets dévastateurs que l'on connaît sur la santé des personnels.

Face à la crise que nous traversons aujourd'hui, l'Ecole reste un rempart en même temps qu'un atout majeur. Les enseignants qui en sont les principaux acteurs doivent être reconnus, justement rémunérés, respectés dans leur professionnalisme et leur expertise.